

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 Juin 2024

L'an deux mil vingt quatre le 19 Juin , à dix neuf heures le Conseil Municipal, convoqué le 10 Juin 2024, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Raymond DEGRYSE, maire.

Etaient présents : Nelly CHARDON , Michael BERTRAND, François COLLET, Joëlle COURTOIS, Raymond DEGRYSE, Yves ERFORT, Margarida RODOT, Aline CHARDON, Marc LE PECHON

Absent (es) excusé (es) :

Julien THOMINET, pouvoir à Michael BERTRAND ,
Michel HUET pouvoir à Nelly CHARDON

Mr Sebastien MANGIN était présent dans la salle .
Hélène GICLAT, Secrétaire de mairie ne participait pas à la séance

Secrétaire de séance : Mr Marc LE PECHON

1er point de l'ordre du jour : Approbation du compte rendu du 10 Avril 2024

-Approuvé.

-À l'avenir il conviendra de modifier le lieu de la convocation et bien indiquer Mairie .

2 ème point de l'ordre du jour : Point travaux

A- Aire de jeux : chemin et fossé avec usage possibilité de subvention 40% devis GCTP 7402,70 HT . Vote à l'unanimité

B-Route de Villeneuve , courrier fait à Mr Bonnefond suivi d'un rendez vous où la réponse a été: « ils vont regarder ce qui peut être fait. »

C-Signalisation Priorités à Droite :

-Route de la biche et Abican, Panneau priorité droite clignotant devis 875.55 HT

-Rue des violettes panneau normal 159,13 Euro HT

Vote approuvé à l'unanimité

Concernant la possibilité de limitation à 30km/h sur certaines portions dans Venouse, Hélène va contacter le département.

D- Problème de débordement busage Chemin de Jéricho : ouverture pour analyse des causes , probablement dûes aux racines d'un arbre proche.

E- Réparation nids de poules : rue de la biche, chemin de Beauvais et chemin proche Cuma: réparations goudron impossible en raison de la météo mais réparations sont prévues. Pour les chemins, réparations sont prévues avec des cailloux.

F- Fauchage des Banquettes prévu dans la semaine par la société Petit.

3 ème point de l'ordre du jour : Avis 3 CVT Schema des Carrières

Communes concernées : St Cyr les Colons, Pontigny, Venouse, Cravant

A-Concernant notre commune, nous maintenons l'accord existant avec la carrière de la tuilerie.

B-Pour les autres communes possédant leurs carrières, nous suivons leur avis.

4 ieme point de l'ordre du jour : Affaires diverses

- A- Préparation élections pour le 30 Juin présence des élus
- B- Aménagement « nouvelle salle » pour recevoir le public à la Mairie: 9 chaises, Tables pliantes pour plus de flexibilité d'usage+ matériel information amovible et présence prévue de la secrétaire de mairie aux horaires d'ouverture de la mairie au public.
- C- Jury D'assises : La Commune de Varennes a été tirée au sort.
- D- Réunion transfert compétence Eau potable à St Cyr les Colons pour les personnes n'ayant pas pu se rendre aux autres réunions, en vue d'un rattachement au SDDEA (Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube), qui est un syndicat ouvert. Ce sont les élus de base qui décident du prix de l'eau et des investissements pour leur secteur (appelé cope).
- E-Demande pour présence d'un camion pizza, plus d'informations demandées au commerçant.
- F-Conseil d'école Lundi 17 Juin : La nouvelle porte avec ouverture électrique fonctionne bien. Un détecteur de présence sera installé dans les WC afin d'éviter que la lumière reste allumée.
- G- Réunion Pompiers le 5 Juillet au foyer.
- H-La subvention du département pour la rénovation de la salle de mairie a été touchée 39023 euro pour 40% de travaux. Reste à recevoir la subvention de l'état pour 37% soit 36600 euro le reste à charge pour la commune est de 44 000. Montant final des travaux 120 000 Euro.
- I- Un courrier recommandé sera adressé à l'entreprise de menuiserie Bonneau pour un rappel sur le non brûlage du bois dan la commune.
- J- Une visite et un courrier sera adressé à Mme Vilain afin de réduire la hauteur du stockage de terre.
- K- Suite à une demande par mail sur l'origine des odeurs en relation avec l'élevage, une rencontre pourra être organisée pour une meilleure compréhension mutuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h heures et 30 minutes.

Le Maire
Raymond DEGRYSE

Le secrétaire de séance
Marc LE PECHON

